

Actu CE du Lundi 14 Mars 2016

Le SNU Pôle Emploi FSU LRMP vous informe sur l'Actualité du CE PE LR

➤ **Rattachement au Référentiel Métiers et EPA**

Lors du CE du lundi 14 mars 2016, à l'occasion des questions diverses, la Direction est revenue sur la question du rattachement des Agents de Pôle Emploi au Référentiel Métiers.

Ce rattachement sera effectif lors du prochain EPA. En cas d'absence d'EPA il sera fait unilatéralement par le Responsable d'Equipe.

Les Agents Double-Compétents seront, sauf commun accord avec leur responsable, rattachés au métier qu'ils exercent le plus.

Pour les Agents qui exerceraient une activité à 50/50, ils seront, sauf accord différent, rattachés à leur métier d'origine.

Les Agents sous CCN verront leur nouvel emploi apparaitre sur le bulletin de salaire de juillet 2016.

Pour accompagner les ELD, des audioconférences seront organisées à compter du 17 mars 2016. Un référent du Service RH sera désigné pour répondre à l'ensemble des interrogations des ELD.

➤ **Activités Sociales et Culturelles en Languedoc-Roussillon**

Le CE a voté ce jour une dotation Agent pour l'ensemble des collègues.

Cette dotation sera versée sous forme de chèques-vacances en fonction du revenu des Agents (bulletin de salaire Pôle Emploi net imposable de Décembre 2015)

Tranche A : revenu < à 21000 €	: 430 €
Tranche B : revenu compris entre 21000 € et 30 999 €	: 330 €
Tranche C : revenu compris entre 31 000 € et 40 999 €	: 260 €
Tranche D : revenu > à 41 000 €	: 200 €

Tout Agent devra remplir sa tranche de revenus sur le site du CE dans « ma fiche personnelle » au plus tard le **25 mars 2016**.

Tout Agent qui n'aurait pas rempli sa tranche (absent, oubli, maladie...) se verra doté de la somme correspondant à la tranche D soit 200 €.

Ce montant sera une avance sur d'éventuelles sommes délivrées par le nouveau CE LRMP.

Les collègues en Contrat Aidé, CDD ou services civiques bénéficieront d'une dotation forfaitaire de 120 €.

Vous recevrez vos chèques-vacances sur site avant le vendredi 15 avril 2016.

Montpellier, le lundi 14 Mars 2016

